

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne biologiste, session 2026, dans l'académie de NORMANDIE.

Le président de l'Université de Rouen Normandie,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2026 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de NORMANDIE, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne biologiste, au titre de l'année 2026, dans l'académie de NORMANDIE :

Monsieur FEUILLETTE Sébastien, ingénieur de recherche, président, Université de Rouen Normandie, Rouen.

Madame BLANCHARD France, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Université de Rouen Normandie, Rouen.

Madame SAURINI Françoise, ingénieure d'études de classe normale, experte, Institut national de la Santé et de la recherche Médicale, Paris.

Monsieur DUVAL Adrien, assistant ingénieur, membre, Cy Cergy Paris Université, Pontoise.

Madame MATI-BAOUCHE Narimane, maître de conférences de classe normale, membre, Université de Rouen Normandie, Mont-Saint-Aignan.

Monsieur CALBO Sébastien, ingénieur de recherche, suppléant, Université de Rouen Normandie, Rouen.

Monsieur GOICHON Alexis, ingénieur d'études hors classe, suppléant, Université de Rouen Normandie, Rouen.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 28/05/2026

Franck LE DERF

Signature



Président de l'Université de Rouen Normandie